

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **SI La Coasta S.A. en liquidation, Lausanne**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 02.05.2006
4.

Echéance de préavis des créances: **26.06.2006**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Crédit Agricole (Suisse) SA, Quai du Général-Guisan 4,
1204 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.

Perrin Habs & Henriod, Notaires
1002 Lausanne

(03388518)